



« Totus Tuus »

La Communauté des Fils de Marie

626, route du Sanctuaire, Lac-Échemin, Québec, CANADA, G0R 1S0
téléphone & télécopieur: (418) 625-3350 ou (418) 625-3334
courriel: offmericroy@yahoo.ca

Prot. n. 10/2006

4 avril 2006

Son Excellence Monseigneur Jean-Paul James
15, rue Jeanne-Hachette
BP 20636
60026 BEAUVAIS Cedex - France

Excellence,

Je vous remercie pour vos deux dernières lettres. Dans un premier temps, nous étions prêts à poursuivre notre ministère pastoral jusqu'à l'été afin de vous donner plus de temps pour trouver une solution pastorale de rechange. Mais les circonstances nous ont forcés à devancer notre projet de départ. Votre appui à la démarche du Père Wallut y est directement lié et nous ne vous l'avons pas caché lors de notre rencontre, ni lors de ma dernière missive du 14 mars dernier.

Une nouvelle lettre du Père Wallut dont je vous fais parvenir une copie, cette fois-ci adressée aux Fils de Marie de Grandfresnoy, nous mentionne que le vicaire général approuvait aussi sa démarche. Cela nous indique le profond malaise que les Fils de Marie suscitent par leur présence et leur appartenance à l'Oeuvre. Aussi, les accusations disant que nous désertons faussent la donne. Car notre départ **est une conséquence** de l'action ou de l'inaction des Autorités diocésaines et du clergé dans tout le dossier impliquant les Fils de Marie. Je ne suis pas certain que le *souci des personnes* – tant de la Fondatrice que des Fils de Marie – ait toujours été au rendez-vous dans les situations d'injustice à leur égard dans le diocèse de Beauvais.

Les confrères sont disposés à poursuivre le ministère jusqu'au lundi 8 mai prochain, à la condition que le climat soit viable pour eux. Nous espérons en retour que vous aurez le *souci des personnes* en faisant cesser le genre de propos qui qualifient les Fils de Marie de déserteurs ainsi que toute autre intervention de la part du clergé qui tenterait de nous faire porter l'odieux de la situation ou encore attaquerait notre Fondatrice ou l'Oeuvre. Tel qu'il est mentionné dans ma lettre du 14 mars dernier, nous nous réservons la liberté **d'anticiper ce départ** si les conditions susmentionnées ne sont pas respectées.

... 2

Le 8 mai 2006, dans l'après-midi, pourra aussi être la date de remise au Presbytère de Grandfresnoy des clefs, registres, sceaux, honoraires de messes, livrets de chèques et tout autre document pertinent concernant la pastorale et le fonctionnement des églises du secteur. Nous espérons que le Père Bernard Grenier pourra être disponible pour ce transfert. Des délégués laïcs seront également présents.

Nous espérons, Monseigneur, que vous serez satisfait de cette entente et nous vous assurons de nos prières quotidiennes.

In Christo et Maria,



Père Éric Roy, o.ff.m.
Supérieur général

Documents joints:

- Lettre du Père Wallut aux Fils de Marie de Grandfresnoy
- Réponse au Père Wallut des Fils de Marie

c.c. Père Bernard Grenier
à qui de droit